

503707

19/11/2005

Note de délibération : 20 / 20

Numéro d'inscription

5 0 3 7 0 7



Né(e) le

1 9 / 1 1 / 2 0 0 5

Signature

Nom

Prénom (s)

20 / 20



Épreuve : HGG - Épreuve n°5

Sujet 1 ou 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

0 1 / 0 4

Numéro de table

1 2

Commencez à composer dès la première page

Sujet 2

1. Les niveaux de dépenses publiques consacrés à la défense sont très disparates entre les États de l'Union Européenne. En effet, alors que des pays comme la Pologne ou la Grèce dépensent plus de 3% de leur PIB dans la défense (respectivement 3,9% et 3%), d'autres États comme le Luxembourg, l'Autriche ou l'Irlande ne dépassent pas les 1%. Ces investissements inégaux peuvent se lire selon un gradient d'exposition à la menace russe. Ainsi, les pays de "l'étranger proche" (Érymané Prémakov) de la Russie considèrent nécessaire d'investir de façon conséquente dans le secteur de la défense. Les anciennes républiques socialistes soviétiques (RSS) estiment que leur intégrité territoriale est menacée par l'expansionnisme russe. Cela explique les investissements importants des pays Baltiques (Estonie, Lituanie, Lettonie) ou encore la Finlande dans le secteur. D'autres États à l'inverse n'investissent que très peu en matière de défense par leur éloignement de la menace russe (Espagne, Belgique). La France quant à elle plaide pour une "autonomie stratégique" (discours de la Sorbonne d'Emmanuel Macron en 2023) pour rester indépendante de l'appui américain la poussant à investir près de 2% de son PIB dans la défense.

2. Le document 2 met en lumière l'absence de grands entreprises européennes d'armement, ce qui constitue un frein à la construction d'une Europe de la défense. En effet, il existe nombre d'entreprises américaines (Lockheed Martin ou Raytheon Technologies entre autres), mais également chinoises (Norins, Avic, Casc) qui sont des poids-lourds dans le secteur de la défense. L'UE ne possède que trois entreprises dans le top 20 des entreprises de défense (l'italien Leonardo, le français Thales et Airbus détenus par plusieurs États dont la France, l'Allemagne et l'Espagne). Ainsi, l'UE se trouve très dépendante de ces entreprises étrangères. Dans un contexte où la menace russe se fait toujours plus forte, où la Chine vise à imposer son "projet centur-hégémonique" (Benjamin Boubacem) et où les États-Unis semblent entamer un détachement vis à vis de l'Europe, l'absence d'auto-suffisance en matière d'armement constitue une menace majeure pour l'UE.

3. Les pays européens privilégient souvent l'achat d'armement américain aux armements français (achat allemand de F-35 américain et non de Rafales français en 2023), ce qui explique la part limitée des pays européens dans les exportations françaises. Cependant, si cette part est si faible, c'est que la France exporte massivement ses armes à l'étranger, étant le troisième pays exportant le plus de matériel de guerre à l'étranger. Le Brésil, l'Inde ou encore les Émirats arabes unis font partie de ses principaux clients. Enfin, les fluctuations de ces chiffres s'expliquent par la conjoncture internationale, la crise de Covid ayant par exemple poussé les pays de l'UE à acheter plus local en 2020.

Construire une Europe de la défense depuis 1950

Fin mars 2025, au lendemain de l'échange houleux entre le président ukrainien Volodymyr Zelenski et le président américain fraîchement élu Donald Trump, l'UE (Union Européenne) ainsi que trois autres puissances (la Turquie, le Canada et le Royaume-Uni) organisait à Londres un sommet en urgence pour faire face à la nouvelle menace américaine, apparaissant selon certains spécialistes comme une « puissance révisionniste » (Isabelle Lemaire). L'organisation d'un tel sommet confirme selon Laurence Warden qu'un « Ouest libéral s'oppose à un Est réactionnaire », dans un article publié dans le revue d'expertise Le Grand Continent. Deux semaines plus tard, début avril, la Commission Européenne annonçait le lancement du plan Readiness 2030 (littéralement : être prêt en 2030) remplaçant le plan Rearm Europe et marquant la volonté européenne de construire une Europe de la défense et être prêt à une potentielle guerre sur le continent européen d'ici 2030. Pourtant, l'Europe avait depuis de longues années confié sa défense à des puissances étrangères et en particulier aux États-Unis comme l'illustre la présence de bases américaines sur le sol de l'UE (Ramstein en Allemagne au G6 et en Italie) ou encore du nucléaire partagé (Allemagne, Belgique, France notamment). Ainsi, cette ambivalence entre la volonté affichée de construire une Europe de la défense et la réalité de la dépendance de l'UE à des puissances très interdépendantes de l'UE à réaliser un tel objectif.

Zone de libre-échange la plus intégrée au monde, l'Union Européenne désigne la forme que prend aujourd'hui la construction européenne et ce depuis le traité de Maastricht de 1992. L'UE compte 27 membres depuis le départ du Royaume-Uni

clause de retrait

en 2020 et l'activation de la κ permis par le traité de Lisbonne de 2007. Le groupe hexagone comprend des puissances mondiales (France, Allemagne), des puissances régionales (Italie, Espagne, Pays-Bas...), mais également des puissances marginales (Grèce, Pologne, Portugal entre autres) et même des États plus secondaires (Roumanie, Bulgarie, Slovaquie). Fondé sur une approche intergouvernementale, les différentes instances de l'UE (la Commission Européenne, le Conseil de l'UE) ont des prérogatives en matière de commerce, de réglementation ou encore de contrôle des frontières. En outre, l'UE, constituant l'un des trois pôles de la "triade" définie en 1985 par Kenichi Ohmae dans Triad Power bénéficie encore largement de la "Grande divergence" (Kenneth Pomeroy) successive aux Révolutions Industrielles (1770-1870 et 1870-1970) dont elle fut l'un des centres d'impulsion. L'UE apparaît ainsi comme une puissance économique, technologique et commerciale de premier ordre. Cependant, cette intégration commerciale et la progressive abolition des barrières douanières, tarifaires et non tarifaires ne s'est pas doublée d'une intégration militaire, les armées nationales restant sous la responsabilité de l'état-major de chaque État membre. L'UE a alors cherché à s'imposer comme une puissance militaire et à investir le secteur de la défense et ce en particulier depuis 2014, date qui marque le "retour de la géopolitique" selon Walter Russell Mead parallèlement à l'invasion russe de la Crimée. Pourtant, l'UE est confrontée à de nombreuses difficultés quant à la construction d'une Europe de la défense, entendue comme une Europe unie en matière d'armement et capable non seulement de faire entendre sa voix sur la scène internationale et de répondre de façon coordonnée à une éventuelle agression. Dépendance à l'étranger, faiblesse de

Numéro d'inscription

5 0 3 7 0 7

Né(e) le

1 9 / 1 1 / 2 0 0 5

Signature



Nom

C A M U R A T

Prénom (s)

P A U L A R T H U R

20 / 20



Épreuve : HGG - Épreuve n°5

Sujet 1 ou 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 0 2 / 0 4

Numéro de table

1 2

investissements en matière de défense et de R & D (Recherche et développement), fragmentation du marché européen d'armement sont autant d'entraves à l'établissement d'une véritable Europe de la défense.

Dès lors, l'UE est-elle vraiment capable de construire une Europe de la défense pour assurer son "autonomie stratégique" (E. Macron) et garantir son intégrité territoriale de bien à l'inverse est-elle confrontée à de trop nombreux défis l'empêchant d'accéder à la mise en place d'une Europe véritablement autonome en matière de défense ?

Si la volonté de construire une Europe de la défense est ancienne (I), elle a progressivement été délaissée pour répondre à d'autres impératifs (II), avant d'être brusquement réexaminée à partir de 2014 mais surtout de 2022 et l'invasion russe de l'Ukraine (III).

Le souhait de construire une Europe de la défense remonte aux années 1950. Si l'objectif premier de la création d'une union des pays européens n'est pas militaire (A), la volonté

d'assurer la défense du continent de façon indépendante est bien réelle (B), ambition qui reste toutefois inachevée (C).

L'UE n'est pas fondée sur la volonté de créer une Europe de la défense mais bien une union économique. En effet, au sortir de la deuxième guerre mondiale, les économies européennes sont ruinées et cherchent avant tout à empêcher un nouveau conflit sur le continent. Les fondements d'une union des pays européens se trouvent dans la communauté économique du charbon et de l'acier (CECA), initiée par le traité de Paris de 1951. Le but est d'intégrer les économies de la zone pour empêcher un nouveau conflit entre la France et l'Allemagne en particulier. Cette union économique a pour but de mener à une « paix bruxelloise » (Jean Galterzy) visant à faire de l'Europe un continent de paix et de prospérité, loin de toute aspiration à la recherche de puissance militaire. L'Europe n'est alors « dirigée contre personne ni inspirée par une quelconque recherche de puissance ». (déclaration de Copenhague en 1973). La défense du continent est alors assurée par les États-Unis. Selon Gérard Bismat dans Les fondateurs de l'Europe unie, l'UE est née sans « l'amical et ferme pression des Américains », les États-Unis garantissant la protection du continent.

Cependant, l'Europe a cherché à construire une Europe de la défense, notamment sous l'impulsion de la France. Si la domination américaine sur l'Europe en matière de défense

était totale dans le début de deuxième moitié du XX^{ème} siècle, cela ne constituait en rien un gage de sécurité pour certains. En effet, Charles de Gaulle souhaitait créer une défense européenne commune à son retour au pouvoir en 1954. Son projet fut balayé par le refus du plan Pleven par les communistes notamment, qui empêchèrent le projet d'être mené à son terme. Le "crise du 30 août" a alors constitué une fracture entre la France et les autres États membres menant à la "crise de la chaise vide". Par ailleurs, alors que l'Europe mettait en place des politiques communes intégrées comme la PAC (politique agricole commune) en 1962, la création d'une armée n'est plus envisagée, l'union se concentrant sur les négociations commerciales. Cet abandon de la perspective "dure" constitue alors un "reniement stratégique" selon Jean-Baptiste Vanikour. Ainsi, l'Europe de la défense devient progressivement un tabou, cette dernière s'effaçant peu à peu des discours des dirigeants.

En réalité si l'Europe a abandonné ce projet d'Europe de la défense, c'est parce que l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) née en 1949 a garanti la sécurité du continent. Né de la rencontre entre Roosevelt et Churchill en 1949 sur un navire de l'US Navy, l'OTAN était destiné à protéger tous pays du groupe de la menace venue notamment par l'intermédiaire de son article 5 qui prévoit des représailles militaires à tous pays attaquant un État membre de l'OTAN. La relation transatlantique est alors solide, Européens et Américains partageant un héritage et des objectifs communs. Les États-Unis sont présents en Europe par l'intermédiaire de bases (Thulé au Danemark, sur l'île de l'Ascension, aux Açores, des portugaises). Cependant et bien que les États-Unis restent présents sur le continent, les différents armées européennes

et renforcement (obtention de la bombe A par la France en 1960 et la bombe H en 1968, ainsi que par le Royaume-Uni). La France décide même de sortir du commandement intégré de l'OTAN en 1966, pour conserver son autonomie. Différents États comme le Royaume-Uni ou encore la Grèce se retirent progressivement pour rester souverains en terme de défense.

Ainsi, l'Europe de la défense est resté un vœu pieux, le continent restant sous domination américaine pendant toute la seconde moitié du XX^e siècle. Cependant, les armées européennes restent conséquentes et les dépenses en matière d'armement substantielles. La chute de l'URSS en 1991 contribue alors avec septen major, le monde semblant en passe d'accéder à un paix durable comme prophétisé par Francis Fukuyama dans son ouvrage The End of History and the Last Man (1992) et les guerres majeures semblant appartenir au passé (The Obsolescence of Major War, John Mueller). L'Europe apparaît dès lors comme détentrice d'autres formes de puissance, négligeant la puissance militaire.

L'Europe de la défense a progressivement disparu des narratifs dans un contexte où l'Europe cherche à assésir sa domination par d'autres moyens. L'Europe de la défense a été abandonné au profit de la "puissance normative" ^(Jean Monnet) (A). Cependant, des divergences d'opinion entre les États membres ont émergé (B), sans pour autant que l'Europe ne délaisse totalement le secteur de la défense (C).

L'Europe s'est vu détentrice d'une autre forme de puissance, une puissance douce, sans avoir réussi la

Numéro d'inscription

503707

Né(e) le

19 / 11 / 2005

Signature



Nom

CAMURAT

Prénom(s)

PAUL ARTHUR

20 / 20



Épreuve :

HGG - Épreuve n°5

Sujet

1

ou

2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03

/

04

Numéro de table

12

coercition et aux antipodes d'une Europe de la défense. En effet, l'UE est souvent comparé à Vénus ou à Mercure (Dieu de commerce dans la mythologie grecque) à l'inverse des États-Unis comparés à Mars. L'UE s'efforce alors de promouvoir sa puissance normative à savoir la "capacité de réglementer les marchés mondiaux" selon Zaki Laidi. Cette puissance normative prenant en relais de la "puissance civile" mise en avant par François Duchêne et relayé par Hedley Bull dans son ouvrage Civilian Power, A Contradiction in Terms permet à l'UE d'imposer sa vision aux autres de façon douce et sans contraintes, soulignant la capacité d'un tel pays à peser sur l'échiquier mondial sans avoir recours à la force. Dans un article paru dans le revue Le Grand Continent et commentant son livre The Brussels Effect, How the European Union Rules the World, Anne Bradford qualifie cet "Effet Bruxelles" de "puissance douce bien qu'unilatérale" et à même de contrebalancer la faiblesse de l'armée européenne, l'UE restant selon elle, "le seul superpuissance réglementaire mondiale". Cependant, cette force se révèle également être une faiblesse, comme le souligne Zaki Laidi dans son ouvrage Le monde sans la force, l'énigme de la puissance européenne, qui selon lui a s'imposer comme un acteur important des relations internationales sans véritable "hard

power" (Joseph Nye, Band to lead)

Cependant, la situation est tout autre suivant les États membres, l'Europe de la défense étant difficilement envisagée suivant les pays, ce qui pousse à dresser une hypothèse des différents pays européens. Dans son ouvrage L'Europe puissance, histoire d'un mythe français, Bastien Nivet répond à la question de savoir si l'Europe de la défense possède ou non une certaine réalité. Selon lui, l'Europe de la défense est un mythe français qui a le "mérite de fixer un horizon mais risque de créer de la désillusion", héritage de joffre-mittelman, visant à assurer l'indépendance française. Les autres États ont alors selon Bastien Nivet soit un statut ambigu à l'instar de l'Allemagne, soit son plutôt neutre (comme la Belgique ou l'Autriche) quant à la mise en place ou non d'une véritable Europe de la défense. Cependant, un quatrième pays se distingue, celui des États situés dans "l'étranger proche" (Évgeni Prigojin) russe et qui voit cette dernière comme une menace. C'est le cas des pays baltes et de la Finlande au cas de la ^{invasant 4% de son PIB dans la défense} Pologne qui a pour objectif de créer le plus grand armée bruta européenne d'ici 2030. Les pays privilégient l'OTAN et la précision de son article 5 jugé supérieur à celle de l'article 42.7 mis en place lors du traité de Lisbonne de 2007. Cette ambivalence quant au rôle que doit avoir l'UE est un frein à la construction d'une Europe de la défense.

Si l'Europe de la défense reste toujours embryonnaire au début des années 2000, des investissements et des stratégies permettent à l'Europe de s'imposer tout de même comme une puissance militaire. La déclaration de Petersberg de 1992 qui vise à organiser des missions de défense européennes hors de nos frontières, la mise en place d'une PESD (politique européenne de sécurité commune) remplacé par la PESCO en 2010 (politique européenne de sécurité et de défense) vise à établir une stratégie claire pour l'Europe en matière d'armement. Par ailleurs, la création en 2001 des battalions, force tactique composée de 1500 hommes visant à intervenir rapidement sur le territoire de l'UE constitue une preuve d'apais pour la constitution d'une Europe intégrée militairement. Cette recherche de puissance, cette volonté limitée apparaît à certains égards paradoxal, l'Europe ayant toujours affirmé n'être pas une alliance à vocation militaire. Ainsi, pour Michel Guenotto, "la revendication d'une Europe de la puissance choque".

Ainsi, l'Europe a privilégié une autre forme de puissance, délaissant quelque peu les aspirations bellicistes bien que les investissements en matière d'armement n'ont pas été nul pour autant. Cependant, l'année 2014 constitue une rupture, rupture encore renforcé en 2022 et l'invasion russe de l'Ukraine, marquant définitivement la fin de la période de paix permise par les "dividendes de la paix" et la "paix atomique" (Bruno Tetteris).

À partir de 2014 en particulier, l'UE a entamé un virage vers la constitution d'une Europe de la défense. Les investissements ont été nombreux depuis cette date pour constituer une

Europe plus puissante d'un point de vue militaire (A). La guerre en Ukraine de 2022 renforce alors son image pour l'Europe, désormais forcée à se réarmer (B). L'élection américaine bouleverse alors encore davantage les équilibres et laisse plane la doute et les incertitudes quant à la relation transatlantique, obligeant la constitution d'une Europe de la défense (C).

L'année 2014 est une année charnière dans la constitution d'une Europe de la défense. Si les incursions russes sur ses territoires voisins remontent à l'année 2008 et l'invasion de l'ossète du sud par Moscou, l'invasion de la Crimée en 2014, aux portes de l'Union font prendre conscience à l'UE de la menace russe alors que les élites européennes avaient semblé "aveuglées" quant à la réurgence de la puissance russe. (Elsa Vidal, La garde européenne). Dès lors, l'UE met en place des mesures pour regagner sa puissance militaire et sa souveraineté. En 2016, la Commission Européenne met en place le plan EDIRPA doté de 300 millions d'€ et visant à favoriser la coopération en matière d'armement et d'achat d'arme en urgence. Par la suite, en 2016 également, est mise en place la S-UE (Stratégie globale de l'UE) qui vise à fixer des objectifs clairs pour une UE plus géopolitique. Le sommet de 2021 pour la souveraineté puis la réaffirmation par E. Macron lors du sommet de Bratislava de son souhait de garantir l'"autonomie stratégique" de l'UE renforce davantage cette volonté de réarmement. Enfin, les missions de formation militaire de l'UE en Afrique (EUMAM Libya) ou au Moyen-Orient (EUNAVFOR Aspides au Yémen) illustrent les ambitions de l'UE sur l'échiquier mondial.

Numéro d'inscription

5 0 3 7 0 7

Né(e) le

19 / 11 / 2005

Signature

Nom

C A M U R A T

Prénom (s)

P A U L A R T H U R

20 / 20

Ecricome

Épreuve : HGG - Épreuve n° 5

Sujet 1 ou 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 04 / 04

Numéro de table

1 2

En réalité, c'est l'invasion de l'Ukraine par Moscou le 24 février 2022 qui confirme la nécessité de construire une Europe de la défense. En violant les règles du droit international en envahissant les oblasts de Kherson, Zaporizhzhia, Donetsk et Loupansk, Vladimir Poutine précipite la fin de l'ordre mondial fondé sur le respect des frontières et menace directement l'Europe d'une guerre de "haute intensité" (Lucas Meupel et Adrien Tardieu, Petit précis de stratégie) au sein d'ici 2029 comme l'envisage Bruno Kahl, le chef des renseignements allemands. Dès lors, l'UE met en place des stratégies pour lutter contre le "néo-impérialisme" non notamment par le biais de sanctions mais surtout par le biais de sa base de 2025 inspiré par les conclusions du rapport sur la compétitivité de l'UE remis par Mario Draghi à Ursula von der Leyen (la présidente de la Commission Européenne) en 2024. L'UE souhaite alors se préparer à un potentiel conflit au sein d'ici 2030 (plan Resilience 2030). Les plans technologiques (Actes des batteries, Chips Act, Net Zero Industry Act) visent cette à garantir la souveraineté technologique de l'UE en premier lieu mais également maintenir tout le rôle des technologies de

"septenn" deviennent claps à l'heure de troisième et quatrième révolutions industrielles (Jeremy Rifkin et Klaus Schwab).

Enfin, l'élection de Donald Trump, qui semble annoncer un déclin des relations européennes et américaines pour l'Europe à sa réa, en se bénéficiant plus l'appui de son allié outre-atlantique. La suspension pour une durée de 90 jours, le refus de soutien à l'Ukraine, les menaces d'annexion territoriale sur le sol de l'UE (au Groenland, propriété du Danemark que Mette Frederiksen, présidente du pays défonce comme "un marché impérialisme") sont autant de facteurs forçant l'UE à se réinventer ne pouvant plus bénéficier d'un allié devenant un "superpays aux yeux" selon Michael Beckley (Foreign Affairs). Dans ce contexte de "dérive des continents" (Thomas Chopin, L'Amérique et l'Europe, la dérive des continents), l'UE n'a d'autre choix que de constituer vraiment une Europe de la défense, apparaissant de plus en plus comme une "cibelle assise", entourée d'un "arc de crises", à même de refaire de l'Europe le "continent de l'avenir" (Mark Mezger).

En somme, si l'Europe de la défense a d'abord été envisagée puis négligée dans un contexte où la relation

internationales avaient voulu pacifier, le retour de la guerre sur le continent européen place l'Europe face à l'impératif de se réarmer. Certes, l'UE possède des capacités militaires non négligeables. Certes, les récents plans mis en place laissent penser que l'Europe est à même de devenir autonome en matière de défense. Cependant, la fragmentation des BiTD (ban industriel technologique de défense) ainsi que les menaces russes, chinoises et des armées américaines sont des menaces floues pour l'Europe, qui doit faire plus pour empêcher un conflit en son sein.

Reste à savoir quel sera l'impact de plan "Recovery 2030" sur les armées européennes et sur sa capacité à assurer sa sécurité.

